

**PROGRAMME DE VEILLE 2019 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 31 CONCERNANT TELEPERFORMANCE SE

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2019) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.

✂

TELEPERFORMANCE SE

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 9 MAI 2019

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTIONS 7 et 8 : Politique de rémunération**

Analyse

Les politiques de rémunération du Directeur général et du Directeur général délégué présentées au vote des actionnaires intègrent l'éventualité d'un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 : Titre II-C 4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

GOUVERNANCE

1- Composition du conseil de TELEPERFORMANCE SE

Le conseil d'administration de TELEPERFORMANCE SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 71,4% de membres libres d'intérêts en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse d'acceptation des résolutions correspondantes).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Daniel Julien	PDG	Non-libre d'intérêts	100%	M	66	US	41	2021	1	0			
<input checked="" type="checkbox"/>	Patrick Thomas	Administrateur Référent	Libre d'intérêts	100%	M	71	FR	2	2022	0	3			
	Bernard Canetti	Durée du mandat	Non-libre d'intérêts	75%	M	69	FR	14	2020	0	1		M	M
	Philippe Dominati	Durée du mandat	Non-libre d'intérêts	100%	M	65	FR	23	2020	1	1			
	Jean Guez		Libre d'intérêts	75%	M	73	FR	9	2020	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Leigh Ryan	Directeur juridique	Non-libre d'intérêts	100%	F	65	US	3	2022	1	0			
	Emily Abrera		Libre d'intérêts	100%	F	71	RP	7	2021	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Alain Boulet		Libre d'intérêts	75%	M	69	FR	8	2021	0	1	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Pauline Ginestié de Robert Hautequere		Libre d'intérêts	100%	F	48	UK	3	2022	0	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Robert Paszczak		Libre d'intérêts	100%	M	68	US	9	2021	0	1		P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Wai Ping Leung		Libre d'intérêts	100%	F	66	UK	3	2022	0	1			
	Christobel Selecky		Libre d'intérêts	100%	F	64	US	5	2020	0	1			
	Angela Maria Sierra-Moreno		Libre d'intérêts	100%	F	64	CO	5	2020	0	1			
	Stephen Winningham		Libre d'intérêts	75%	M	69	US	9	2021	0	1	M		

2- Spécificités

- Les statuts de TELEPERFORMANCE SE comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de quatre ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- La forme de société européenne (SE) adoptée par TELEPERFORMANCE entraîne notamment des conséquences en matière de comptabilisation des votes aux assemblées générales, les votes d'abstention n'étant pas comptabilisés comme un vote négatif, comme le prévoit le droit français, au risque de diluer les messages des actionnaires à l'attention de la société à l'occasion des votes à l'assemblée générale.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET